

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 13/02/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : CHOIX DU COMPOSTAGE : COLLECTIF OU INDIVIDUEL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le SYDEVOM a été mandaté par la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance pour réaliser une étude sur la gestion de proximité des biodéchets à l'échelle de son territoire.

Dans ce cadre, les élus de la CCJLVD ont retenu le scénario qui promeut le compostage individuel, avec l'installation d'au moins une plateforme de compostage partagé par commune.

Monsieur demande au Conseil Municipal de se prononcer pour la commune de Les Omergues.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **se prononce en faveur d'un compostage collectif qui sera installé près de la Maison de Pays**
- **précise que le compostage individuel sera possible à la demande des administrés.**
- **Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches relatives à ce projet.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 mars 2023,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

